

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 27 JUIN 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**PREZZI DI I SIRVIZII È DI I PRUDUTTI IN VENDITA À A
CASA DI ROCCAPINA, APPIGHEVULI DA U 1MA DI
LUDDU DI U 2024**

**TARIFICATION DES PRESTATIONS ET PRODUITS
PROPOSÉS À LA VENTE A CASA DI ROCCAPINA
APPLICABLE À COMPTER DU 1ER JUILLET 2024**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Il vous est proposé de procéder à la modification de la tarification appliquée de la régie du site A Casa di Roccapina telle que présentée en annexe.

A Casa di Roccapina est une maison de site et un lieu d'interprétation, de découverte et d'observation, appartenant au Conservatoire du Littoral et dont la gestion revient à la Collectivité de Corse.

Cet établissement est incontournable du dispositif d'animation des territoires de par la multiplicité des thématiques qui y sont abordées et propose notamment une visite de son site complétée par un parcours de découverte extérieur « U caminu di l'oriu ».

Les principaux thèmes d'interprétation retenus, afin d'analyser le site dans toutes ses composantes naturelles et environnementales, historiques, ethnologiques sont d'une part le site de Roccapina, milieu naturel et occupation humaine et d'autre part, le taffonu, formation géologique et son utilisation par l'homme.

Le prix d'entrée est de 2 €. Certaines catégories de personnes ou de groupes bénéficient d'un tarif réduit et d'autres d'une gratuité.

La boutique propose de nombreux articles à la vente (tee-shirt, porte-clé, ouvrages...) dont le prix proposé se veut attractif et équivalent pour la majorité au coût d'acquisition.

En conséquence, il vous est proposé :

- d'approuver la nouvelle tarification des prestations et produits proposés à la vente à la maison de site A Casa di Roccapina telle que figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.